

Master Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et ergonomie

Changement, Sécurité et Mobilisation des Ressources



LIP
PC2S

Christine JEOFFRION

Professeure de psychologie du travail et des organisations
Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie (LIP/PC2S)
Axe Risques et Accompagnement du Changement (RAC)

La psychologie du travail, c'est quoi ?

Objet de la psychologie du travail et des organisations

- Étude des conduites de l'homme au travail, de ses interactions avec le milieu de travail (donc étude des situations de travail), mais aussi,
- Étude de l'effet du travail sur le comportement et la santé de l'homme.
- S'intéresse au travail en tant qu'une « conduite qui se structure et se développe dans un contexte social, organisationnel et économique donné » (Valléry et al., 2016, p. 5) → conduites déterminants multiples

Objet de la psychologie du travail et des organisations

But :

- Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail (bien-être des travailleurs) pour plus d'efficacité tout en préservant le confort, la sécurité et la santé.
- Se préoccupe aussi bien des conditions de la performance humaine (compétences, motivations, implication, management, etc.) que des effets du travail (ou du non-travail) sur le comportement et la santé du travailleur.

Comment devient-on psychologue du travail ?

Comment devient-on psychologue du travail ?

- Master de Psychologie du Travail (bac+5)
- Titre protégé de psychologue (Loi n° 85-772 du 25 juillet 1985)
- → licence et M1 en psychologie
- Inscription des psychologues au registre ADELI
- Plusieurs masters en France avec des orientations variées (N = 30 environ)

Que fait (peut faire) le psychologue du travail ?

Que fait (peut faire) le psychologue du travail ?

Le psychologue du travail peut exercer diverses activités, seules ou en combinaison avec plusieurs autres :

- Sélection, recrutement (sourcing, tests, entretien, etc.)
- Formation (pilotage, élaboration plans de formation, gestion, pédagogie, etc.)
- Évaluer et valoriser les compétences/ressources humaines (bilan ou évaluation des compétences, gestion des carrières, orientation professionnelle, motivation, coaching, etc.)
- Insertion ou réinsertion professionnelle (vieillesse, retour à l'emploi, inadaptation : reclassement, réorientation de carrière, etc.)

Que fait (peut faire) le psychologue du travail ?

- Étude et prévention des risques professionnels dont les risques psychosociaux
- Gestion des communications et des relations sociales (analyser, organiser, dynamiser/humaniser les relations, et instaurer un climat de travail pacifié et solidaire)
- Diagnostic et prévention des dysfonctionnements organisationnels (conflits, absentéisme, turn-over, etc.)
- Accompagner le diagnostic, l'implémentation et la gestion des changements et de l'innovation
- Étude et aménagement / adaptation des postes de travail
- Évaluer et améliorer les conditions de travail (conception, organisation, transformation, etc.)
- Etc.

La psychologie du travail à Grenoble :

les formations

La psychologie du travail à Grenoble : les formations

- Master professionnel Psychologie du travail et ergonomie
- Doctorat Psychologie du travail et ergonomie
- Licence professionnelle Métiers de la GRH: formation, compétences, emploi (Parcours Santé, prévention et qualité de vie au travail)
- DIU Management psychologique des organisations

Présentation du Master professionnel

« Psychologie du travail et ergonomie

**Changement, Sécurité et Mobilisation des
Ressources »**

CO-RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DU PARCOURS :

Pr. Rémi Dongo KOUABENAN

Pr. Christine JEOFFRION

SECRÉTAIRES PÉDAGOGIQUES :

Master 1	Master 2
Virginie Grillet	Muriel Berthod
virginie.grillet@univ-grenoble-alpes.fr	Shs-scolarite-M2-psytravail@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. : 04 76 74 34 41	Tél. : 04 76 82 57 17

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master a une visée professionnelle

Il forme des professionnel.le.s en psychologie du travail et des organisations.

Il donne accès au titre protégé de psychologue.

Le Master est tourné vers l'international

Accueil et envoi d'étudiants à l'étranger à travers différents programmes en M1 (Pologne, Roumanie, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, etc.).

En M2, le master accueille des candidatures de pays étrangers dont des pays européens, des pays d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.

Possibilité de faire des stages à l'étranger durant le 2^e semestre du M2 (enseignements regroupés sur le 1^{er} semestre).

Poursuite en doctorat possible

Le master permet également aux diplômé.e.s de poursuivre des études en doctorat de psychologie.

CONTENU

SEMESTRE 7

UE1. Méthodologie

Traitement des données

Anglais

UE2. Psychologie du travail et ergonomie I

Communication, changement et construction identitaire

Psychologie sociale et performance

UE3. Psychologie du travail et ergonomie II

Méthodologie de recherche en psychologie du travail et ergonomie

Psychologie du travail et ergonomie

UE4. Complément disciplinaire (au choix)

Psychologie clinique du vieillissement

Psychopathologie des comportements violents

Développement cognitif et apprentissage

SEMESTRE 8

UE1. Stage et TER

UE2. Méthodologie sociale

UE3. Psychologie du travail et ergonomie III

Etude de cas métiers de la psychologie du travail et de l'ergonomie, et au choix :

Cognitions sociales et émotions, ou Représentations et jugement

UE4. Complément disciplinaire II (au choix) dont Management et mobilisation des ressources humaines

SEMESTRE 9

UE1. L'intervention en organisation

Techniques et pratiques de l'intervention. Conduite du changement. Communication et engagement organisationnel. Interculturalités et psychologie du travail. Déontologie et posture du psychologue du travail

UE2. Santé et sécurité au travail

Sécurité au travail et psychologie du risque. Diagnostic et prévention des RPS. Diagnostic et prévention des TMS

UE3. Psychologie du travail et Gestion des Ressources Humaines

Techniques et pratiques du recrutement

Gestion des compétences et gestion des conflits

UE4. Ergonomie

Analyse de l'activité et des conditions de travail. Ergonomie cognitive et conception technologique.

Evaluation des compétences au travail

SEMESTRE 10

UE5. Enseignements non disciplinaires

Economie et droit de l'entreprise. Ingénierie de la formation

UE6. Outils

Anglais. Méthodologie de traitement des données

UE7. Stage et accompagnement professionnel

Méthodologie et accompagnement du stage. Bilan de compétences. Insertion professionnelle.

Techniques de recherche d'emploi.

UE8. Mémoire de recherche

Deux stages

1) Un stage en M1 (au minimum 200 h).

L'objectif du stage de Master 1 est d'observer et d'analyser des structures (professionnelles, associatives, scientifiques,...).

2) Un stage en M2 (500 h).

L'objectif du stage de Master 2 est de « conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant-e en le-la plaçant dans une ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de Psychologue » (Arrêté du 19 Mai 2006).

Deux mémoires de recherche

1) Un mémoire en M1

2) Un mémoire en M2

COMPÉTENCES VISÉES

Les étudiant.e.s issu.e.s de cette formation sont capables de :

- Faire un diagnostic ou un audit organisationnel
- Diagnostiquer les résistances et accompagner un changement
- Développer des actions fondées sur les croyances et les représentations
- Concevoir et animer une formation professionnelle
- Mettre en œuvre des démarches d'analyse des compétences et des emplois (classification professionnelle, GPEC - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)
- Analyser et proposer des mesures pour prévenir un risque du point de vue de la psychologie et de l'ergonomie (démarche de sécurité, prévention des risques professionnels, dont les risques psychosociaux, etc.)
- Evaluer et motiver le personnel autour d'un projet d'entreprise
- Entreprendre une démarche ergonomique
- Contribuer à l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi (CIBC - Centre interinstitutionnel de bilan de compétences, Missions locales, AFIJ - Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, etc.)

DÉBOUCHÉS

MÉTIERS VISÉS

4 grandes catégories de métiers :

- Métiers de l'insertion professionnelle (bilan de compétences, formation, accompagnement projets d'insertion professionnelle, etc.)
- Métiers en lien avec la GRH (Gestion des Ressources Humaines) : responsable RH, responsable ou chargé de formation, de recrutement, de gestion des emplois et des compétences, etc.
- Métiers en lien avec la santé au travail : sécurité, prévention, gestion des risques professionnels, chargé de mission sécurité, consultant en risques psychosociaux
- Métiers liés à l'ergonomie : ergonomes des conditions de travail, des interfaces, des postes de travail, accompagnement au changement, etc.

POURSUITE D'ÉTUDES

Etudes doctorales en psychologie du travail et en ergonomie, à condition de valider des UE complémentaires de méthodologie.

Conditions d'admission

Accès au M1 :

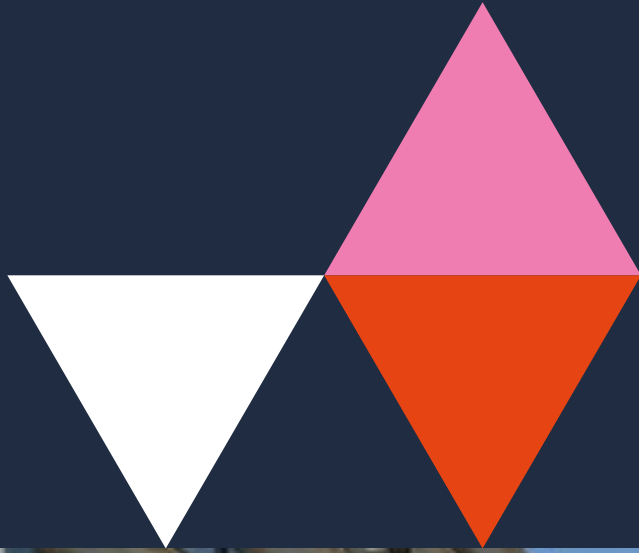
- Avoir une licence en psychologie
- Tri des dossiers et entretien pour les dossiers retenus
- Classement : Liste principale + Liste complémentaire

CHAMPS DE L'EVALUATION	ATTENDUS
RÉSULTATS ACADÉMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire d'une licence de psychologie à la rentrée 2022 ▪ Disposer d'un bon niveau académique sur les trois années de licence de psychologie ▪ Disposer d'un bon niveau académique dans les enseignements de psychologie du travail et/ou d'ergonomie et/ou de psychologie sociale
COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir suivi durant le cursus de licence des enseignements de psychologie du travail et/ou d'ergonomie ▪ Avoir de bonnes qualités rédactionnelles
SAVOIR ÊTRE	
MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des connaissances sur le contenu de la formation visée ▪ Présenter un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation visée ▪ Avoir des connaissances sur les débouchés professionnels en lien avec la formation visée
ENGAGEMENT, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une expérience professionnelle appuyée par une attestation d'un ou de plusieurs employeurs, et/ou par un ou plusieurs bulletins de salaire et/ou par un ou des contrats de travail ▪ Avoir contribué à la promotion et à la diffusion de la psychologie du travail dans les organisations (participation à l'organisation d'un congrès, d'une journée d'étude, être membre d'une association de psychologie du travail, etc.) appuyé par une attestation
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une expérience de bénévolat ou d'engagement, et/ou avoir réalisé un stage

Accès en M2

- Le Master 2 Psychologie du travail donne accès au titre protégé de psychologue et à ce titre, l'entrée en M2 suppose l'acquisition d'une licence et d'un master 1 (ou maîtrise) en psychologie
- Pour les autres candidats titulaires d'un M1 antérieur à la sélection en M1 ou en reprise d'études, l'admission en 2^e année se fait selon une procédure en 2 étapes : examen des dossiers, puis entretien avec jury.

Place aux questions...



**Merci de votre
attention**

christine.jeoffrion@univ-grenoble-alpes.fr

<https://www.linkedin.com/in/christine-jeoffrion-80574924/>

